DECISION DU PRESIDENT
DP2026CCMA016
CD 53 – Demande de subventions travaux de réseaux AEP 2026 Saint Germain de Coulamer

La Présidente

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 2026CCMA085 du 16 avril 2026 donnant délégations du conseil de communauté à la Présidente ;

VU la délibération 2026CCMA027 du 5 février 2026 approuvant les propositions de la commission MAPA dans le cadre du marché AEP – Commune de Saint Germain de Coulamer

CONSIDERANT que ces travaux sont susceptibles de bénéficier de subventions ;

CONSIDERANT le plan de financement prévisionnel en annexe ;

DECIDE

Article 1 :
DE SOLLICITER pour les travaux de réseaux AEP 2026 Saint Germain de Coulamer auprès du Conseil Départemental de la Mayenne une subvention de 25 % du montant des travaux HT soit une subvention d'un montant de 178 068,13 € €.

Article 2 :
DE S'ENGAGER à prendre en charge la part qui incombe à l'EPCI,

Article 3 :
D'INSCRIRE le montant de ces dépenses au budget de la CCMA.

Article 4 – Exécution :
La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont copie sera adressée à :

- Monsieur le sous-préfet de Mayenne
- Monsieur le Receveur du SGD de Mayenne

Fait à Pré en Pail Saint Samson,
Le 16 juillet 2026
Fait pour servir et valoir ce que de droit.

La Présidente,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS PRÉ EN PAIL SAINT SAMSON (Mayenne)

Fatiha IDRI-HUET

Accusé de réception en préfecture
053-200042182-20260716-DP2026CCMA016-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026

PLAN DE FINANCEMENT DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	**CCMA**
NUMÉRO SIRET :	20004218200044
INTITULÉ DU PROJET :	Alimentation en Eau Potable (AEP) SAINT GERMAIN DE COULAMER

NATURE DES DÉPENSES	**H.T.**
foncier	**0,00 €**
maîtrise d'œuvre MOE	**19 825,00 €**
études	**0,00 €**
travaux	**679 344,20 €**
Aléa	**13 103,33 €**
MONTANT DE L'OPÉRATION	**712 272,53 €**

RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL	**H.T.**	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DETR demandée	0,00 €	0,00 %		
DSIL demandée	0,00 €	0,00 %		
Fonds vert	0,00 €	0,00 %		
FNADT	0,00 €	0,00 %		
Agence nationale du sport	0,00 €	0,00 %		
Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
ADEME	0,00 €	0,00 %		
Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 %		
Autre aide de l'État à préciser : 1/	0,00 €	0,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental	178 068,13 €	25,00 %		
Conseil régional	0,00 €	0,00 %		
Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
Autre collectivité :	0,00 €	0,00 %		
Sous-total aides publiques	**178 068,13 €**	**25,00 %**	Vous ne devez pas dépasser 80%	

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	**H.T.**
Dons	0,00 €
Aides privées	0,00 €
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €
Sous-total aides non publiques	0,00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	**H.T.**
Fonds propres	0,00 €
Emprunt	534 204,40 €
Crédit bail ou autres	0,00 €
Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	0,00 €
Total autofinancement	**534 204,40 €**

75,00 %

Total Financement H.T.	**712 272,53 €**

Fait à : PRE EN PAIL SAINT SAMSON
Le : 16-juil-26

Signature (nom et qualité) et cachet
La Présidente Mme Fatiha IDRI HUET

Accusé de réception en préfecture
053-200042182-20260716-DP2026CMA016-DE
Date de télétransmission : 17/07/2026
Date de réception préfecture : 17/07/2026